

Ecole Michelet



2017/2018

RENTRÉE

L'année scolaire
de mon enfant

Ville de
Lomme



Un projet
qui fait
grandir !

LOMME
EDUC

ECOLES ELEMENTAIRES
VILLE DE LOMME

Ecole Michelet

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

7h-8h30 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

8h30-12h
TEMPS SCOLAIRE

12h-14h PAUSE MÉRIDienne

12h-17h30
ACCUEIL
DE LOISIRS
ÉCOLE
VOLTaire SEVIGNE

(déjeuner
au restaurant
scolaire inclus)

12h-14h PAUSE MÉRIDienne

14h-16h10
TEMPS
SCOLAIRE

14h-16h10
NAP

14h-16h10
TEMPS SCOLAIRE

16h10-17h25
RÉCRÉATION
+ ÉTUDE

16h10-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-17h25
RÉCRÉATION + ÉTUDE


16h10-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

17h30-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE
ÉCOLE PETIT QUINQUIN

16h10-18h30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LÉGENDE :

 Temps scolaire obligatoire / Education Nationale

 Après-midi NAP - Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

 Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

L'EMPLOI DU TEMPS DE MON ENFANT

LE TEMPS SCOLAIRE

Education Nationale

Les horaires de classe se répartissent comme suit : 8h30-12h et 14h-16h10.

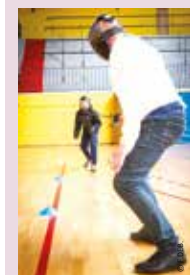


LES TEMPS PERISCOLAIRES

Ville de Lomme

LE MATIN ► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (garderie du matin) de **7h à 8h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MIDI ► PAUSE MÉRIDIDIENNE de **12h à 14h** dans les restaurants scolaires des écoles. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



L'APRES MIDI ► NAP c'est un après-midi par semaine de **14h à 16h10**. Ce sont des **parcours gratuits, riches et variés !**

De nouvelles disciplines à découvrir qui complètent les projets pédagogiques des écoles... pour apprendre tout en s'amusant ! (création robotique, percussion du monde, jeux de

stratégie, danse contemporaine, théâtre d'improvisation, escrime...). Les parcours seront présentés aux élèves la première semaine de chaque trimestre lors du « Forum Découvertes ». *Gratuit.*

APRES L'ECOLE

- **ÉTUDES DIRIGÉES** de **16h10 à 17h25** à l'école de votre enfant. *Gratuit.*
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du soir) de **16h10 à 18h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MERCREDI APRES L'ECOLE (2 solutions)

- A ►** Votre enfant **ne participe pas aux accueils de loisirs**, vous le récupérez à l'école à **12h**.
- B ►** Votre enfant **participe aux accueils de loisirs** :

A 12h, il est pris en charge par des animateurs au sein de son école qui l'emmèneront **déjeuner au restaurant scolaire** de l'école **Voltaire Sévigné** puis en **accueil de loisirs** au sein de cette même école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

Entre 17h et 17h30 : vous récupérez votre enfant à l'école **Voltaire Sévigné** (Rue Emile Zola)

Après 17h30 : **accueil périscolaire ouvert jusque 18h30**. Vous le récupérez alors uniquement à la **garderie de l'école Petit Quinquin** (72 Bis rue de l'Ancienne Balaterie). *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



QUEL ENCADREMENT POUR MON ENFANT ?



Romy ZAGHBIB

ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
VILLE DE LOMME

COORDINATRICE GÉNÉRALE

Mission : coordonner l'organisation générale des NAP et l'ensemble des équipes encadrantes au sein des écoles.

ECOLES ELEMENTAIRES

VILLE DE LOMME



Nordine METENNANI

COORDINATEUR DE TERRAIN

Mission : accompagner les équipes dans la mise en oeuvre pratique et matérielle de leurs parcours NAP.

Présence au sein des écoles durant les parcours NAP.



Maxime PERON

REFERENT DE SITE

Mission : coordonner et gérer les équipes d'animateurs en place sur les temps des parcours NAP et de la pause méridienne.

(Référént diplômé du BAFD ou d'un BPJEPS)

INFOS

SERVICE ENFANCE EDUCATION VILLE DE LOMME

792 bis Av. de Dunkerque 59160 Lomme

Tél. 03 20 48 44 07

Tél. 03 20 48 44 23

serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

.....

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h
et 13h30-17h30 / Jeudi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h30-12h
Sur RDV : lundi 13h30-17h30 et jeudi 8h30-12h

RAPPELS

► INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Garderie, NAP, restauration scolaire, accueils de loisirs du mercredi, études... toutes ces activités dites « périscolaires », gérées par la Ville, nécessitent une **inscription annuelle obligatoire à faire AVANT LE MARDI 29 AOÛT.**



Procédez aux **inscriptions en ligne** en vous rendant sur le **KIOSQUE FAMILLE**, accessible depuis www.ville-lomme.fr. Sinon, rendez-vous au service Enfance Education.

► MODIFICATIONS EN COURS D'ANNÉE

En cas **d'absence de votre enfant ou pour toute modification en cours d'année** (rdv médical, changement de coordonnées téléphoniques) merci de contacter le service Enfance Education ou rendez-vous sur le **KIOSQUE FAMILLE**.

CALENDRIER 2017/ 2018

► **RENTÉE SCOLAIRE** :
Lundi 4/09

► **VACANCES SCOLAIRES** :

- **Vacances d'automne**
Samedi 21/10 au dimanche 6/11

- **Vacances de fin d'année**
Samedi 23/12 au dimanche 7/01

- **Vacances d'hiver**
Samedi 24/02 au dimanche 11/03

- **Vacances de printemps**
Samedi 21/04 au dimanche 6/05

- **Vacances d'été** : Samedi 7/07

